



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS  
SÉANCE DU 8 MARS 2022 À 18H30  
SALLE DU CONSEIL - SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
(sur convocation du 2 mars 2022)

Président

Nombre de conseillers : 8

Nombre de membres nommés : 8

Présents : 10

Absents représentés : 3

Absents excusés : 2

Absents : 2

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE MACS  
DU 8 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le huit du mois de mars, le conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 2 mars 2022, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil au siège de la Communauté de communes MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Laffitte Pierre.

Présents :

Mesdames Casteras Line, Dedouit Marie-Jeanne, Gayon Marie-Antoinette et Libier Marie-Thérèse,  
Messieurs Arbeille Henri, Boireau Philippe, Dalmay Yohann, Dumas Jean-Louis, Laffitte Pierre et Prosper José.

Absents représentés :

Madame De Artèche Sylvie a donné pouvoir à Madame Libier Marie-Thérèse, Madame Labeyrie Isabelle pouvoir à Monsieur Laffitte Pierre, Monsieur Trézières Yves a donné pouvoir à Monsieur Arbeille Henri.

Absents excusés :

Madame Jaury Chamalbide Christine,  
Monsieur Froustey Pierre.

Absents :

Messieurs Darets Benoît et Daulouède Jean-Claude.

GUIDE DES TARIFS DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE 2022  
Rapporteur : Monsieur Pierre LAFFITTE

Dans le cadre du développement de ses politiques sociales publiques, le Centre Intercommunal d'Action Sociale met en œuvre plusieurs prestations payantes.

Dans une volonté de simplification de ses supports de communication, il est proposé la création d'un guide des tarifs du CIAS, rassemblant toutes ses prestations payantes, à compter de 2022.